La voie du rétablissement après un accident vasculaire cérébral

Il est possible de se rétablir

après un accident vasculaire cérébral (AVC). Chaque personne empruntera une voie différente pour y arriver. Une équipe de professionnels vous aidera tout au long de votre parcours. Ils vous donneront, à vous et à votre famille, l'enseignement et le soutien nécessaire pour bien vivre après votre AVC.

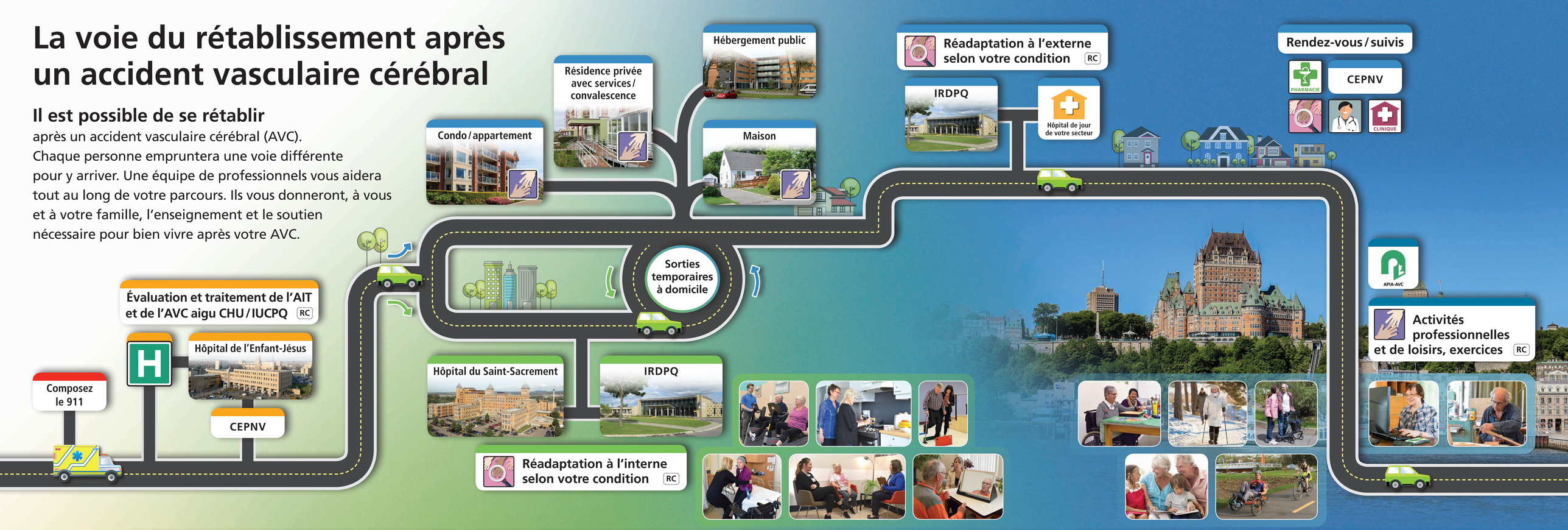

LE RÉTABLISSEMENT COMMENCE → **LA RÉADAPTATION** → **LE RETOUR DANS LA COMMUNAUTÉ** → **LE RÉTABLISSEMENT SE POURSUIT**

AIT : Accident ischémique transitoire
APIA-AVC : Association des personnes intéressées à l'aphasie et à l'accident vasculaire cérébral
CEPNV : Clinique d'évaluation et de prévention neurovasculaire, Hôpital de l'Enfant-Jésus
CHU : CHU de Québec-Université Laval
IRDPQ : Institut de réadaptation en déficience physique de Québec
IUCPQ : Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec
RC : Recherche clinique (participation volontaire)

Apprenez les signes de l'AVC

- **V**isage Est-il affaissé?
- **I**ncapacité Pouvez-vous lever les deux bras normalement?
- **T**rouble de la parole Trouble de prononciation?
- **E**xtrême urgence Composez le 9-1-1.

© Fondation des maladies du cœur et de l'AVC du Canada, 2011

Services spécialisés
- Clinique de spasticité
- Aides techniques
- Aides à la communication
- Conduite automobile
- Réadaptation au travail
- Intégration communautaire

Options de transport
- Transport adapté
- Transport en commun
- Taxi
- Organismes communautaires
- Entourage
- Votre propre véhicule

Services de proximité
- Soins et services à domicile
- Télésurveillance
- 211 : services d'information et de référence
- 811 : Info-Social / Info-Santé
- Service d'appel automatisé (PAIR)

CHU de Québec Université Laval

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale Québec